

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} MARS 2022**

Le Conseil Municipal de la Commune de MAZERES s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, le mardi 1^{er} mars 2022 à 20h30 précises.

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués le 22 février 2022.

Étaient présents : Mr Michel ARMAND, Maire ; Mmes Valérie BERGEY, Aurélie BIBENS, Déborah COMBERNOUX ; Mrs Yannick BERNEDE, Jean-Michel CAZE, Benoit LABUZAN, Jean-Marie LATIER, Laurent LAUZUN et Laurent PERDREAU.

Étaient absents excusés : Mmes Cécile GUIGNARD et Christelle JEAN ; Mrs Sébastien JAMAIN et Francis LATRILLE.

Étaient absents : Mm Emilie CARDON.

Déborah COMBERNOUX a été élue secrétaire de séance.

Les règles du quorum étant respectés, le conseil municipal peut valablement délibérer.
La séance est ouverte à 20h30.

1/ Délibération n° DELIB1_03_22 : Approbation du compte rendu du 15 février 2022

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du 15 février 2022.

Délibérant sur le sujet, le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité, **Approuve** le compte rendu du Conseil Municipal en date du 15 février 2022.

2/ Délibération n° DELIB2_03_22 : Signature de la convention d'action foncière pour la restructuration du centre bourg avec l'établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine

Monsieur le Maire expose les dispositions de la convention de réalisation pour la restructuration du centre bourg avec l'établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine.

Délibérant sur le sujet, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les termes de la convention présentée,
- Autorise le Maire à signer la convention et les documents y afférents,
- Habilité le Maire à prendre toutes les mesures afférentes à la mise en œuvre de la délibération.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00

- ✚ Délibération n° DELIB1_02_22 : Approbation du compte rendu du 15 février 2022
- ✚ Délibération n° DELIB2_02_22 : Signature de la convention d'action foncière pour la restructuration du centre bourg avec l'établissement public foncier de Nouvelle Aquitaine

Michel ARMAND

Valérie BERGEY

Yannick BERNEDE

Aurélie BIBENS

Jean-Michel CAZE

Déborah COMBERNOUX

Benoit LABUZAN

Jean-Marie LATIER

Laurent LAUZUN

Laurent PERDREAU